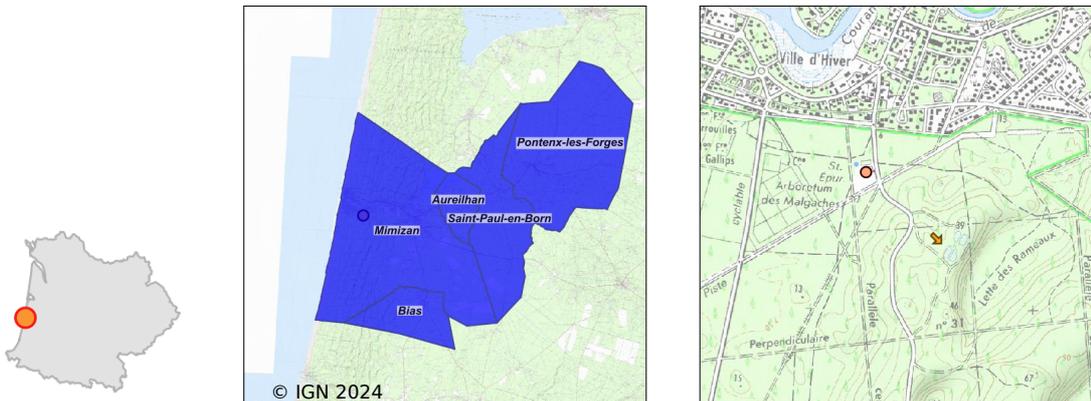


Système d'assainissement 2022

MIMIZAN

Réseau de type Séparatif



Station : MIMIZAN

Code Sandre	0540184V007
Nom du maître d'ouvrage	COMMUNAUTE DE COMMUNES DE MIMIZAN
Nom de l'exploitant	-
Date de mise en service	juillet 2016
Date de mise hors service	-
Niveau de traitement	Secondaire bio (Ntk)
Capacité	57 000 équivalent-habitant
Charge nominale DBO5	3 420 Kg/j
Charge nominale DCO	6 840 Kg/j
Charge nominale MES	5 130 Kg/j
Débit nominal temps sec	7 400 m3/j
Débit nominal temps pluie	8 900 m3/j
Filières EAU	File 1: Stockage avant traitement, Prétraitements, Boues activées faible charge, aération p
Filières BOUE	File 1: Centrifugation
Filières ODEUR	
Coordonnées du point de rejet (Lambert 93)	358 298, 6 353 976 - Coordonnées établies (précision du décamètre)
Milieu récepteur	Infiltration

Chronologie des raccordements au réseau

Raccordements communaux

100% de Aureilhan depuis 1964

100% de Bias depuis 1964

100% de Mimizan depuis 1964

100% de Pontenx-les-Forges depuis 1964

100% de Saint-Paul-en-Born depuis 1964

Observations SDDE

Système de collecte

Réseau sensible à la pluie.

L'actualisation du schéma directeur des eaux usées de la Communauté de Communes de Mimizan est terminée (bureau études Altereo). La réunion finale a eu lieu en mars ; un programme de 78 chantiers classés selon 4 niveaux de priorité sur les communes concernées a été proposé sur une période de 11 ans.

Une démarche à propos du diagnostic permanent a également été présentée pour la même période avec des inspections télévisées sur les 12,5 km de réseau gravitaire, la poursuite des tests à la fumée et des contrôles de branchement (à hauteur de 120 par an).

45 postes de relevage télésurveillés, répartis sur les communes de Mimizan, Aureilhan, Bias, Pontenx-les-Forges et Saint-Paul-en-Born.

Le programme de travaux intègre aussi la mise en place de 3 débitmètres au niveau des postes « Aureilhan », « Lamoureux » (Mimizan) et « Bourg » (Pontenx-les-Forges).

Station d'épuration

Le calcul des charges dans le tableau ci-dessus a été réalisé avec la capacité nominale « temps de pluie - basse saison » car le bassin d'anoxie (ancien bassin d'aération) n'a toujours pas été mis en service (il ne serait utilisé qu'en période estivale).

Le volume annuel traité et la charge organique (données exploitant) ont diminué par rapport aux années précédentes.

Il n'y a pas eu de bypass en entrée de station (point A2) avec rejet vers le poste eaux traitées (jeu de vannes activé uniquement par choix de l'exploitant lorsqu'une grosse panne se produit), ni de déversement par le point A5 [trop-plein du bassin dorage (ancien clarificateur)].

Lors de notre visite en août, leffluent traité répondait à la norme de rejet en vigueur, exceptée la température (supérieure à 25°C).

La moyenne relevée sur le totalisateur du débitmètre sortie était toujours très inférieure au total des trois entrées (déjà le cas l'an passé).

Deux des quatre bassins d'infiltration étaient utilisés depuis début juillet ; ils sont entretenus 2 fois par an par la commune.

L'installation de deux dégrilleurs à escalier et d'une seconde centrifugeuse ou presse à boues est en projet.

Dans le cadre du schéma directeur (cf. système de collecte), Altereo a présenté une étude concernant l'implantation de nouveaux bassins d'infiltration à 1 km au sud de la parcelle existante, destinés à recevoir les eaux traitées lorsque les volumes journaliers seront supérieurs à 6 500 m³.

Lors d'une réunion DDTM / CC de Mimizan en juillet, un protocole de suivi du site d'infiltration actuel a été mis en place pour une année (avec une analyse des piézomètres et des nappes) afin d'évaluer la pertinence de la création du second site d'infiltration. L'avis d'un hydrogéologue agréé sera demandé par le service Police de l'Eau à l'issue de cette étude.

Concernant l'autosurveillance (août), l'étalonnage des débitmètres d'entrée « Ombrines » et de sortie station était satisfaisant. En revanche pour ceux des entrées « Lamoureux » et « Ecole », l'écart mesuré lors de la comparaison avec le totalisateur était supérieur à la norme alors que les débits instantanés s'avéraient corrects.

Alors que les échantillonneurs affichaient un nombre de prélèvements inférieur au théorique, le volume prélevé en

entrée était supérieur au théorique sans explication à fournir et cela induisait un écart supérieur à la norme. Pour celui de sortie, l'écart entre les volumes restait satisfaisant.

Lors de la constitution des échantillons, le partage de ceux-ci n'était pas considéré comme satisfaisant car il n'a pas été réalisé en même temps que le Satese.

Le débitmètre du point A2 n'étant jamais utilisé, n'a pas été vérifié, ni celui des boues (point A6) car les données qui en sont issues et transmises à l'agence de l'eau sont satisfaisantes.

Le débitmètre du trop-plein du bassin tampon (point A5) a réagi lors de nos tests en instantané mais la configuration du site ne permet pas une vérification sur un temps donné.

La comparaison des résultats d'analyses (bilan partiel pour l'exploitant) entre les deux laboratoires (exploitant et référent) n'a pas montré d'écart significatif.

La transmission des données au format Sandre est satisfaisante.

Le manuel d'auto-surveillance ne nécessitait pas de mise à jour majeure.

Sous produits

Les extractions de boues s'effectuent directement du puits de recirculation vers la centrifugeuse.

Destination des boues déshydratées : centre de compostage Thalie à Campet-et-Lamolère.

Les refus de tamisage sont amenés par Pena Environnement vers l'unité de valorisation énergétique de Pontenx-les-Forges (exploitée par Dalkia Wastenergy).

Les sables sont régulièrement évacués par Pena Environnement.

Les graisses sont traitées sur site par hydrolyse (Carbofil).

Cette station reçoit des matières de vidange de la part de plusieurs sociétés (Chassaing, Ayvazian, Méoule Assainissement Conseil) et de la Communauté de Communes.

Données chiffrées

Les données présentées ci-dessous peuvent provenir des différentes STEP suivantes, liées au même système de collecte :

0540184V001 MIMIZAN

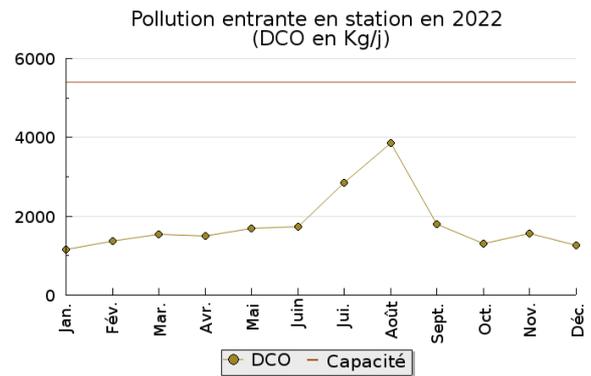
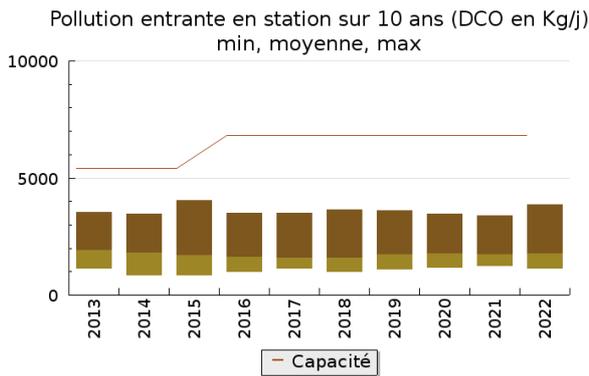
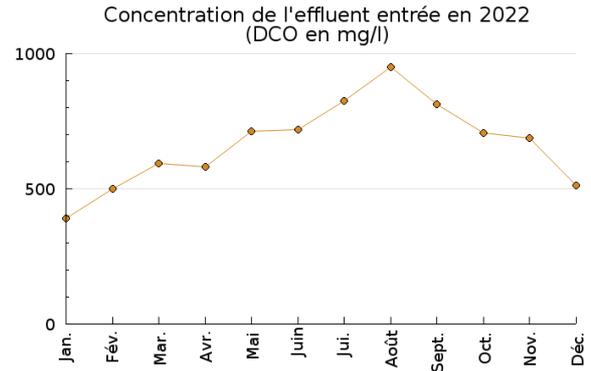
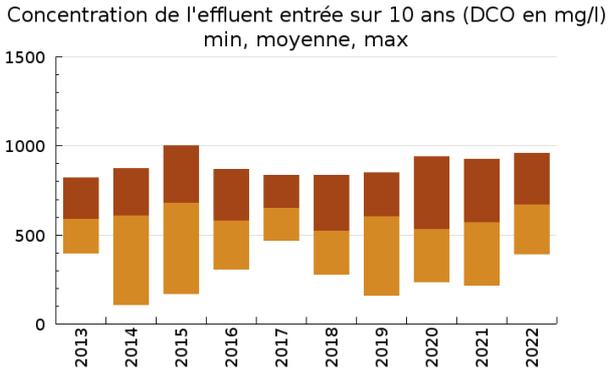
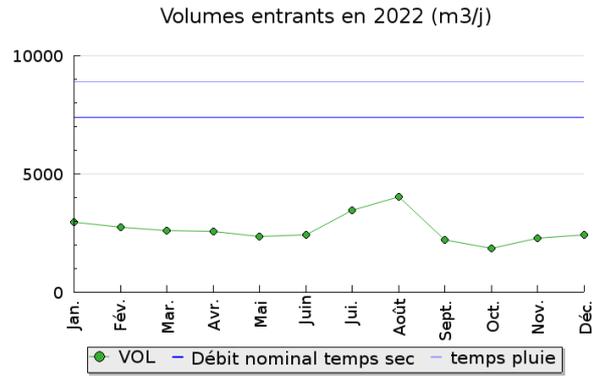
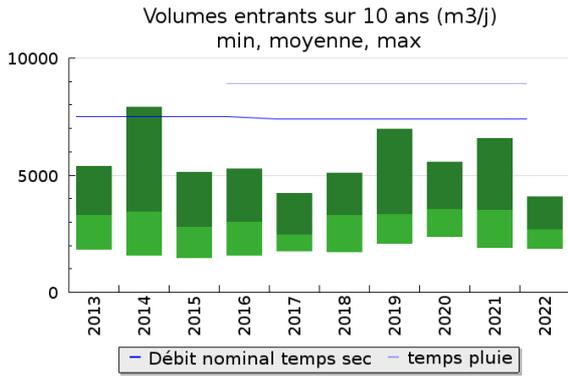
Tableau de synthèse

Paramètre	Pollution entrante			Rendement	Pollution sortante	
	Charge	Capacité	Concentration		Charge	Concentration
VOL	2 660 m ³ /j	30 %			2 730 m ³ /j	
DBO ₅	680 Kg/j	20 %	256 mg/l	99 %	8,6 Kg/j	3 mg/l
DCO	1 800 Kg/j	26 %	670 mg/l	96 %	80 Kg/j	28,7 mg/l
MES	930 Kg/j		340 mg/l	99 %	8,4 Kg/j	2,9 mg/l
NGL	219 Kg/j		81 mg/l	94 %	12,6 Kg/j	4,4 mg/l
NTK	218 Kg/j		80 mg/l	96 %	9,6 Kg/j	3,3 mg/l
PT	23,5 Kg/j		8,8 mg/l	46 %	12,7 Kg/j	4,6 mg/l

Indice de confiance

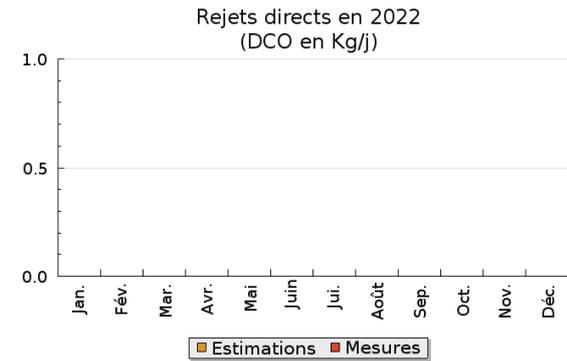
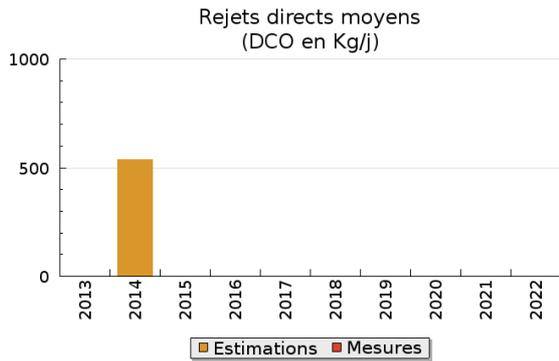
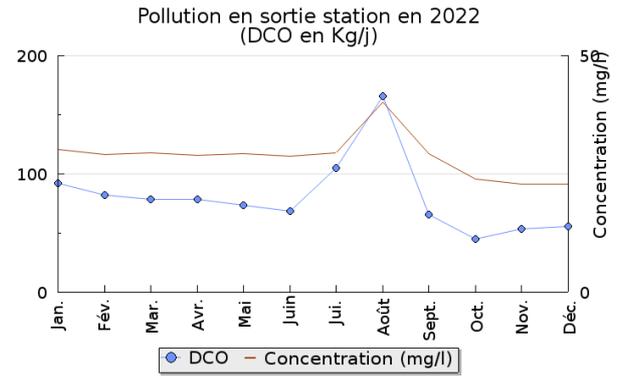
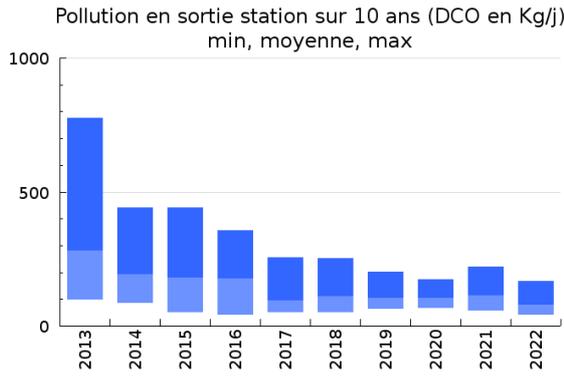
2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
3/5	3/5	4/5	4/5	4/5	4/5	4/5	4/5	4/5	4/5

Pollution traitée



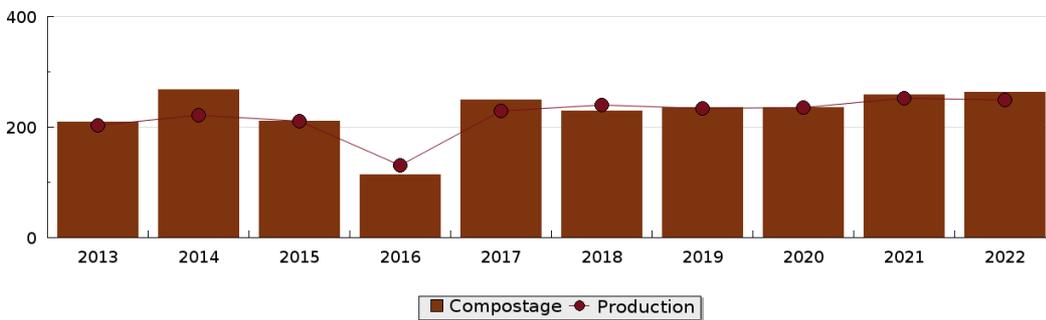
Pollution éliminée

Pollution rejetée



Production et destination des boues

Destination des boues sur 10 ans (tonne de matière sèche)



Problèmes rencontrés en 2022

Problèmes liés...

... à la collecte des effluents	Non
...à l'atteinte des performances européennes	Non
...à l'autosurveillance	Non
...à l'exploitation des ouvrages	Non
...à la production des boues	Non
...à la vétusté	Non
...à la destination des sous-produits	Non

Accès aux données

Les données historiques sont disponibles en téléchargement depuis la thématique "Usages et pressions polluantes domestiques et urbaines" ou sous forme d'archive depuis le catalogue de données du SIE du Bassin Adour Garonne (<http://adour-garonne.eaufrance.fr>).

Accès à la fiche du Portail d'information sur l'assainissement communal : <http://assainissement.developpementdurable.gouv.fr/station.php?code=0540184V007>